

Regards croisés sur la séance du Conseil communal du lundi 18 mai 2026

Le regard de Christian Merveille

Du rififi au Paradis

« *On ira tous au Paradis* » chante Michel Polnareff.
Et c'était une réalité ...jusqu'il n'y a pas si longtemps.

En effet, un nouveau règlement de Police interdit dorénavant de pique-niquer au Paradis suite à certain un abus constaté par le Bourgmestre, « *quelque chose qui ne s'est présenté qu'une fois* » dit-il « *mais qui m'a profondément marqué.* »
« *C'est moi qui ai constaté, il y a un mois,* » déclare-t-il devant le Conseil réuni « *que des personnes avaient envahi l'espace de jeu et s'étaient installées pour pique-niquer, alors que la terrasse de la brasserie était bondée. Ils s'étaient installés en déballant des pique-niques. Ils avaient monopolisé la plaine de jeux. Je n'avais aucune autorité pour pouvoir dire : vous devez replier le pique-nique et aller grignoter ailleurs. C'est en le mettant dans le règlement que la police peut intervenir et qu'elle peut verbaliser.* »

On n'en saura pas plus de cette vision apocalyptique - mystère du Paradis- qui a obligé le Bourgmestre à prendre cette décision capitale et irrévocable de légiférer à ce sujet.
« *Alors je me suis dit, il faut absolument que dans ce périmètre où en plus il y a quand même une brasserie, il y a une terrasse, on ne laisse pas s'installer comme ça des gens au milieu de ceux qui ont payé pour avoir une consommation, au milieu de ceux qui viennent avec leur famille pour profiter de la plaine de jeux, et laisser accaparer par des personnes qui ne sont pas des Brainois. Ils n'avaient pas le physique Brainois.* »
Mais qu'est ce donc d'avoir le « *physique brainois* » ?

J'ai beau regarder autour de moi, m'examiner dans un miroir, je ne comprends pas ou trop bien.

Cela ressemble clairement à de la discrimination, à un délit de sale gueule.
Des propos en tout cas particulièrement dénigrants et choquants.

Surtout quand en plus le bourgmestre parle d'une « *communauté qui avait installé sa famille* » « *d'un très grand nombre de personnes* » « *de tapis déroulés* »... « *ça provoquait un malaise* ». Cela connote très bien le dénigrement d'une certaine catégorie de gens.

Et si cela n'était pas encore assez clair, le Bourgmestre ajoute avec aplomb:
« *Je n'ai pas envie de voir un transfert de certains endroits au nord et au sud de Bruxelles. D'avoir un endroit qui peut être, à un moment donné, un endroit d'appel, surtout avec le RER, d'une certaine population qui vient de Bruxelles ou de Charleroi, qui viendrait se poser ici en toute quiétude. Il faut savoir qu'il y a des endroits, comme par exemple du côté de Beersel qui sont, durant l'été, des endroits criminogènes. On le sait, la police sait ça. On a toujours eu peur d'un déplacement, et on a toujours été très attentif, c'est la raison pour laquelle on a mis des caméras.* »

Avec aussi le rappel de la volonté au départ de barricader le lieu. « *Cela revenait trop cher.* » Mais l'intention y était.

Et cela aurait changer quoi si ce n'est que de saccager cet endroit de pleine nature naturellement ouvert aux quatre vents, rempli du vol des oiseaux qui ignorent les frontières.

De « *déplacement* » à la peur agitée du « *grand remplacement* » cher à un discours extrême, il n'y qu'un pas que le Bourgmestre alors franchit allègrement:

"Vous savez que ça peut monter en puissance dans les prochains mois. Ces gens viennent, s'installent, se sentent chez eux, reviennent, reviennent en nombre et puis ça devient ingérable. C'est ce que vous voulez ? »

Le Bourgmestre n'hésite pas de parler de « *crapules* » qui peuvent très bien être accueillies ailleurs mais pas « *chez nous* ».

Une limite incompréhensible et intolérable vient alors d'être franchie.
Une atteinte profonde à nos valeurs de « *vivre ensemble* » qui nous tiennent à cœur.
Le Paradis serait donc devenu l'Enfer et cet Enfer ce serait les autres.

C'est sans doute dans cette profonde béatitude du Paradis que le Bourgmestre aurait perdu le sens commun où se mettrait-il à croire aux fausses images qu'il diffuse lui-même sur les réseaux sociaux et qui sont reprises par une certaine presse où il s'étend davantage qu'au Conseil Communal évoquant de très nombreux délits soit disant constatés. Alors qu'il n'a parlé que d'un événement voire d'un deuxième mais beaucoup moindre.

Il faut se méfier des visions qu'on peut avoir au Paradis.
Et surtout prendre garde de s'apercevoir combien elles peuvent être diaboliques.

Il reste cependant encore à certaine grand-mère la possibilité de « *partager une gaufre avec un enfant.* » Pas plus...
Et à toutes et tous de se remémorer cette phrase transcrite par Dante lors de sa dernière visite au Paradis
(Il y a longtemps et il ne s'est pas trop attardé. Il n'était pas « *brinois* » rappelons-le):

« *Ne resserre pas ton coeur, élargis-le!* ».

Tout un programme à méditer et à mettre en pratique tous ensemble.

Christian Merveille

Le regard de Anne Declève et Thérèse Snoy

Ce fut un Conseil marqué par des dérives de langage de la part du Bourgmestre, dérives qui encouragent la méfiance des citoyens les uns envers les autres, le racisme, la stigmatisation, l'exclusion ...

Pose t'il ainsi les bases de pratiques discriminatoires ? Nous le l'accepterons pas

1. Il fut d'abord question de l'assemblée générale de l'Intercommunale Bataille de Waterloo 1815. L'ordre du jour proposait en son point 5 d'accorder des **jetons de présence aux administrateurs**. Olivier Vanham a réfuté cette proposition ; les administrateurs sont pour la plupart des bourgmestres et échevins rémunérés par leur commune et c'est en cette qualité qu'ils siègent ; cette proposition est malvenue dans le contexte actuel d'austérité ; la proposition est en rupture avec le passé. La majorité n'a pas cédé. Ensemble n'a donc pas approuvé l'ordre du jour de cette assemblée.
2. La majorité a proposé ensuite un **règlement de police spécifique au site du Paradis**, qui interdit d'y pique-niquer et d'y prendre des repas, sauf autorisation de la commune. Selon le Bourgmestre, il s'agit de donner une base juridique à l'intervention de la police en cas de comportement abusif de certains groupes. Ceci repose sur une vision toute personnelle du bourgmestre. Il a expliqué avoir vu un groupe de personnes piqueniquant dans l'aire de jeux, qui, selon lui, avaient un comportement abusif. Il a ajouté que ces personnes « *n'avaient pas le physique brainois* ». Cette vision a été appuyée les jours suivant le conseil communal par une photo truquée par l'intelligence artificielle postée sur facebook.

Notre conseiller Xavier Wielemans, a argumenté à propos des principes de bonne convivialité et de proportionnalité pour conclure que le règlement de police actuel suffit pour assurer le respect du site, sans qu'il faille adopter un règlement spécifique. Il s'est étonné de l'emploi de la notion de « physique Brainois »

Le bourgmestre a répondu : *on ne va pas réprimander la grand-mère qui sort une gaufre pour sa petite-fille,* » Xavier Wielemans a dès lors exprimé la crainte que la répression dépendra donc de l'appréciation de la police.

Olivier Vanham est revenu sur les mots employés par le bourgmestre. « *Ils sont borderline et, à la limite, sanctionnables.* Le site du Paradis peut être un refuge pour des Bruxellois et pour un public fragilisé. Le bourgmestre s'est alors enfoncé dans la stigmatisation, « *une certaine population , ... des comportements importés des grandes villes,...*», « *une certaine population ... qui vient de Bruxelles ou de Charleroi* », « *c'était des petites crapules bruxelloises* » « *moi je n'en veux pas* ».

Olivier Vanham a courageusement combattu les conséquences potentielles d'un tel langage : « *on est en train de stigmatiser des gens qui potentiellement cherchent à trouver une certaine qualité de vie qui est la nôtre et on est en train de dresser des barrières en disant : mais non, restez dans votre ghetto à Bruxelles. Surtout ne venez pas chez nous dans notre ghetto de riche. Restez dans votre ghetto à Bruxelles parce que nous, on veut pas que vous veniez faire tache dans le parc du paradis. Et moi, c'est ce que j'entends dans vos propos...*

Par ce discours richement illustré, nos conseillers ont défendu avec vigueur les principes d'Ensemble, la convivialité et le respect tandis que le bourgmestre s'enfonçait dans la discrimination et le mépris.

Comme suite, les conseillers d'Ensemble se sont opposés à ce règlement spécifique.

3. A propos du coût et du mode de paiement des voyages et séjours scolaires des classes maternelles et primaires Arthur Lambert a interrogé l'échevine de l'enseignement
 - sur la transparence à l'égard des familles, ce nouveau règlement pouvant augmenter les factures aux parents,
 - sur l'accessibilité pour toutes les familles (possibilité d'étaler les paiements, réduction sans devoir saisir le CPAS).L'échevine répond que les familles fragilisées pourront toujours s'adresser au CPAS et que les prix sont connus. La problématique des familles fragilisées est ainsi rapidement éludée.

4. Xavier Wielemans est intervenu également sur un projet d'abattage d'arbres au parc Bourdon, propriété de Vivaqua, et rappelle qu'il s'agit d'un sujet sensible pour les riverains. Il encourage donc à bien informer le voisinage et demande la communication des conventions passées entre la commune, Vivaqua et la DNF.

Anne Decleve et Thérèse Snoy